

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph-Marie DETORRENTE

Nos morts : M. Pierre Barman, ancien
conseiller aux Etats

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1944, tome 42, p. 267-269

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

M. PIERRE BARMAN

Ancien Conseiller aux Etats

M. Pierre Barman est décédé subitement à Monthey, dans sa demeure familiale, le jeudi 28 septembre 1944, dans l'après-midi.

Né le 30 décembre 1880, à Daviaz, hameau situé sur la Commune de Massongex, il était fils de Louis Barman qui éleva une belle famille de neuf enfants. La mère du défunt vit encore et porte allègrement ses 90 ans.

Pierre Barman passa une enfance paisible au milieu des siens. Il fréquenta les écoles primaires de son village natal et fit ses études classiques sous la direction experte des Chanoines de la royale Abbaye de Saint-Maurice, dans ce Collège de Saint-Maurice, féconde pépinière qui fournit à l'Eglise et au pays tant de compétents et distingués serviteurs.

Le jeune étudiant est travailleur acharné et intelligent. Il est classé parmi les meilleurs élèves. Il fréquente le Collège de 1894 à 1902. Les catalogues de cette époque attestent qu'il remporta le 1^{er} prix pendant plusieurs années. Dès Principes, il figurera en tête de classe pour le thème latin, le style français, la religion et les mathématiques. Le Cahier d'Honneur de la classe de Rhétorique 1899-1900, contient plusieurs compositions françaises signées par P. Barman ; son style est clair, concis et châtié. En 1901-1902, il est président de l'« Agaunia », section des Etudiants suisses du collège.

Dès l'automne 1902, il suit les cours de la Faculté de Droit aux Universités de Fribourg et de Berne. Ses études juridiques couronnées par le brevet de licencié à l'Université de Fribourg, en date du 23 juillet 1905, Pierre Barman entra en stage dans l'Etude de Me Raymond Evéquo, à Sion. Le 27 avril de la même année, il obtenait le diplôme de notaire et à la fin du mois de janvier 1907, il subit brillamment ses examens d'avocat. Frais émoulu de l'Université, ses concitoyens ne tardent pas à le nommer conseiller communal de Massongex. Il se lance avec ardeur, mais aussi avec un sens aigu des réalités, dans la politique. A 29 ans, il est député conservateur du district de Saint-Maurice. Entre temps, Pierre Barman s'établit à Monthey, devient le collaborateur de M. Laurent Rey, qui — comme on le sait — sera Directeur de la Banque Cantonale du Valais de 1917 à 1942. Le 1^{er} mars 1917, P. Barman crée, avec le concours d'amis, la Banque de Monthey, successeur de Laurent Rey et Cie. De 1917 à

1921, il eut comme collaborateur, à son Etude particulièrement achalandée, M. l'avocat Camille Mariaux.

De 1912 à 1932, P. Barman est conseiller communal de Monthey. En sa qualité de représentant du parti minoritaire, sa tâche n'est pas facile. Il ne craint pas les responsabilités. Avec discernement, il œuvre dans l'intérêt de sa cité d'adoption. Il fit partie du comité d'initiative constitué pour la création de la « Feuille d'Avis » du district de Monthey et fut membre du conseil d'administration de cette dernière.

De 1913 à 1933, il représente le district de Monthey au Grand-Conseil qu'il présida en 1928-29. Pierre Barman a un tempérament de chef, de lutteur. Toujours réélu en tête de liste dans les scrutins électoraux, sa carrière politique est rapide. Par son caractère franc, énergique et combatif, il jouit de l'estime générale. Son influence s'affermir de plus en plus ; il présidera pendant près de 20 ans aux destinées du parti conservateur dans le district de Monthey.

Pierre Barman fut aussi membre du Conseil de l'Instruction Publique du Canton. Très attaché aux traditions et à l'histoire du pays, il était également un membre fidèle de la Société d'Histoire du Valais Romand.

Nous relèverons encore que M. P. Barman s'intéressa d'une façon toute particulière à la marche de la Société de musique la « Lyre Montheysanne », dont il fut membre exécutant durant plusieurs années et caissier de 1910 à 1914. Il tint sa partie de trombone sous la direction de M. le Professeur Charles Matt. Il participa avec la société au concours international de Turin les 14 et 15 août 1911. Jusqu'à la fin de sa vie, il suivit avec intérêt l'activité de cette société. Il se faisait un plaisir de prendre part à ses diverses manifestations.

Au mois de décembre 1923, il siège au Conseil des Etats en remplacement de M. Joseph Ribordy. L'étendue de ses connaissances, la justesse de ses vues, son extraordinaire bon sens pratique le prédisposaient aux affaires publiques et à l'administration. Comme député au Parlement cantonal et comme Conseiller aux Etats, il sut s'imposer à ses collègues, amis ou adversaires, par la fermeté de ses principes et par ses avis très sûrs. Il s'y fit le défenseur ardent du fédéralisme et des droits populaires. Il étudiait avec soin les problèmes politiques et sociaux, les questions financières et économiques. Il n'a jamais compté au nombre des discours. Dans les commissions parlementaires, son opinion

était très écoutée, car il avait le sens des réalités. Il fut membre de commissions très importantes, dont la commission de gestion et celle des finances. A maintes reprises, il fut désigné comme scrutateur du Conseil des Etats. Pendant vingt ans, soit jusqu'aux élections fédérales de 1943, il représenta dignement le canton du Valais à Berne, ayant comme collègue M. l'avocat Raymond Evéquo.

Pierre Barman s'acquitta de ses charges avec conscience et ponctualité. Il avait une prédilection toute naturelle pour le notariat. Son activité, dans ce domaine, fut considérable.

Le défunt était la droiture même et ne connut que la loi du devoir. La malveillance lui était aussi étrangère que l'esprit d'intrigue. De nature réservée, plutôt timide, Pierre Barman fut toujours très ferme dans ses idées et de commerce très agréable. Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé et garderont de lui le souvenir d'un parfait honnête homme, homme de cœur et d'intelligence, croyant dans toute la force du terme, d'une foi robuste et sans fissures.

Pierre Barman connut les jours de maladie et de souffrances. Dans ses heures de soucis, il fut entouré et consolé par une épouse admirable de dévouement, par des enfants qui chérissaient et vénéraient leur père.

M. Pierre Barman n'est plus. Nous conserverons un pieux souvenir de sa mémoire, de sa vie féconde, illuminée par la foi en Dieu et un amour profond de son pays.

Ses obsèques, avec la participation de la « Lyre Monthesanne », de nombreuses personnalités ecclésiastiques, civiles et militaires, par une belle matinée d'automne, furent une touchante manifestation de la sympathie dont l'entourait toute la population, qui l'accompagna pieusement au cimetière. Qu'il y repose en paix !

J.-M. D.

Le prochain fascicule des « Echos » rendra hommage à la mémoire de deux jeunes Anciens qu'une mort cruelle a arrachés à leurs parents et amis, MM. **Jean de Meyer** et **Eric Droz**. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons encore la mort de M. **Eugène May**, un serviteur fidèle dont tous les Anciens ont gardé le souvenir.